

**PARIS (MPE-Média)** – Une « Médiation de la filière ferroviaire » a été constituée et lancée officiellement cette semaine par MM. Pierre Pelouzet, le Médiateur national des relations inter-entreprises et les représentants du Comité stratégique de cette filière. Explications.



Le lancement de la Médiation de la filière ferroviaire a été annoncé conjointement par MM. Pierre Pelouzet, Médiateur national des relations inter-entreprises et Louis Nègre, Président de la FIF et Vice-président du Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire, ainsi que la mise en place d'un trio d'experts exclusivement dédié à la filière industrielle ferroviaire.

Cette équipe est constituée des trois personnalités suivantes : MM. Maurice Perrault, Médiateur délégué national en charge de la filière ferroviaire, désigné le Médiateur Pierre Pelouzet ; Georges Dubot, ancien Vice-président de la FIF et ancien Président du Directoire d'Ansaldo STS ; Pierre-Louis Rochet, ancien dirigeant de grands groupes industriels ou d'ingénierie (SYSTRA, SNCF International, SIEMENS STS, EGIS, ARCADIS et VOSSLOH).

### Trois experts missionnés

« Constituant le dernier rempart avant une saisine officielle de la Médiation Inter-entreprises, les trois experts pourront être saisis par toute entreprise de la filière qui, rencontrant des difficultés avec l'un de ses clients ou fournisseurs, ne serait pas parvenue à déboucher sur un accord équilibré reflétant les principes de la Charte des relations inter-entreprises », précise la porte-parole de la Médiation inter-entreprises.

« Cette nomination, conforme à l'engagement pris par la Médiation Inter-entreprises et par la FIF dans le cadre du contrat de filière annoncé le 11 janvier 2013 par M. Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, constitue une réelle avancée pour la filière ferroviaire en France. Elle constitue une étape indispensable à la mise en place de relations rééquilibrées, apaisées entre clients et fournisseurs dans une optique gagnant-gagnant », a déclaré M. Pelouzet.

La signature du Préambule ferroviaire de la Charte des relations inter-entreprises, en décembre 2010, en avait constitué le premier socle. Une seconde étape vient d'être franchie avec la nomination de ces deux personnalités du monde industriel qui témoigne « d'une grande maturité de la filière ferroviaire qui travaille à devenir l'une des filières de référence en France dans le domaine des relations entre donneurs d'ordre et fournisseurs », a-t-il ajouté.

### La Rédaction

**Voir aussi sur :**

[www.redressement-productif.gouv.fr/mediation-interentreprises](http://www.redressement-productif.gouv.fr/mediation-interentreprises)



***Vivez au coeur des matières premières  
de l'énergie  
en surfant sur :***

**[www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com)**

**+336 60 58 89 26 [contact@mpe-media.com](mailto:contact@mpe-media.com)**